

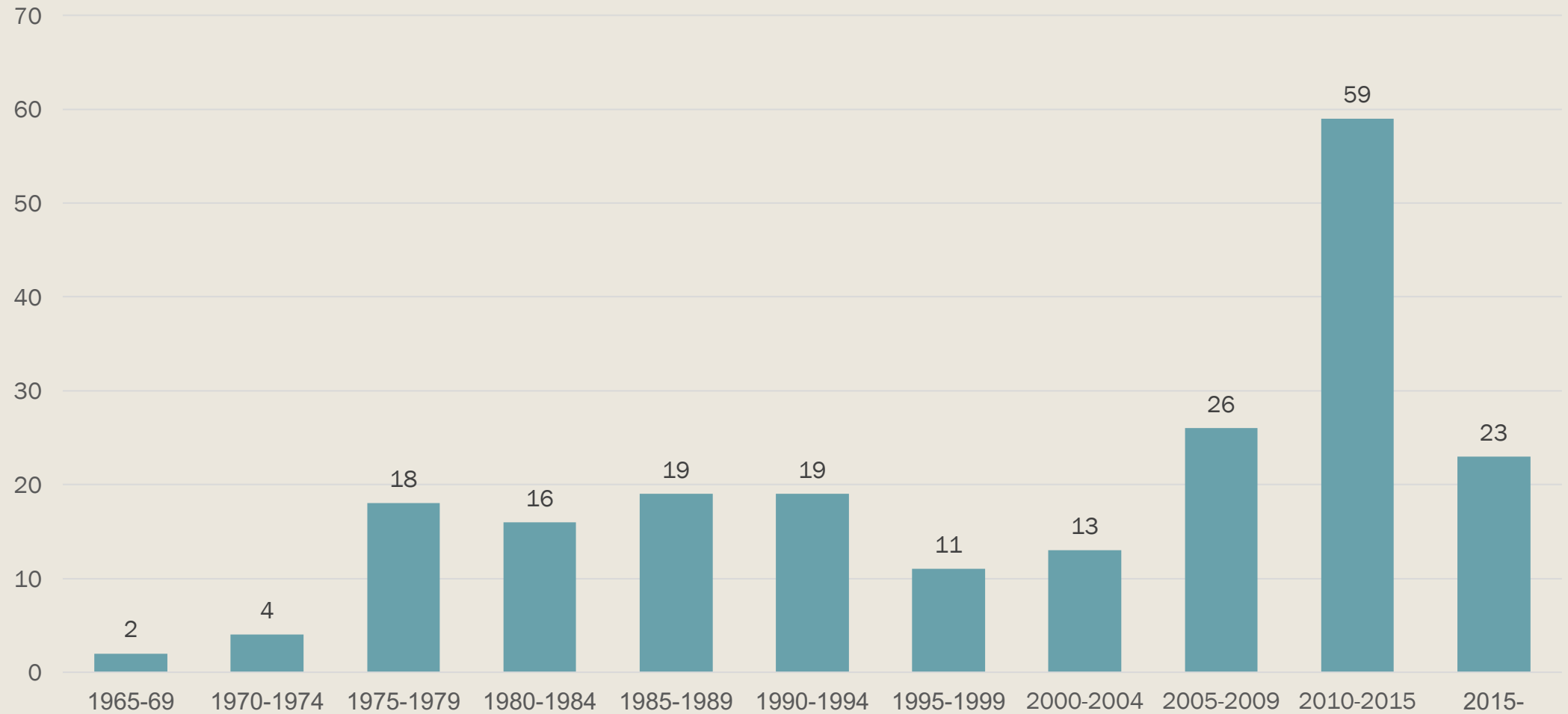
PORTRAIT DE LA PROFESSION NOTARIALE EN OUTAOUAIS

Résultats du sondage réalisé auprès des notaires de l'Outaouais en
décembre 2016

Les notaires en Outaouais

- Selon la Chambre des notaires, il y a actuellement 210 notaires inscrits dans l'Outaouais, dont 203 en exercice
- Parmi ceux-ci, on compte 63% de femmes et 27% d'hommes (133 femmes contre 77 hommes).
- Une nette majorité des notaires en exercice (69,5%, soit 141 notaires) déclarent avoir une « pratique générale »; 5,4% (11) disent pratiquer en droit immobilier, et 5,4% (11) sont dans les secteurs public ou parapublic.
- Les notaires de l'Outaouais sont plutôt jeunes:
 - *Un peu plus de la moitié (51,4%) sont entrés dans la profession après 2004, et 39% d'entre eux y sont entrés après 2009 (Graphique 1)*

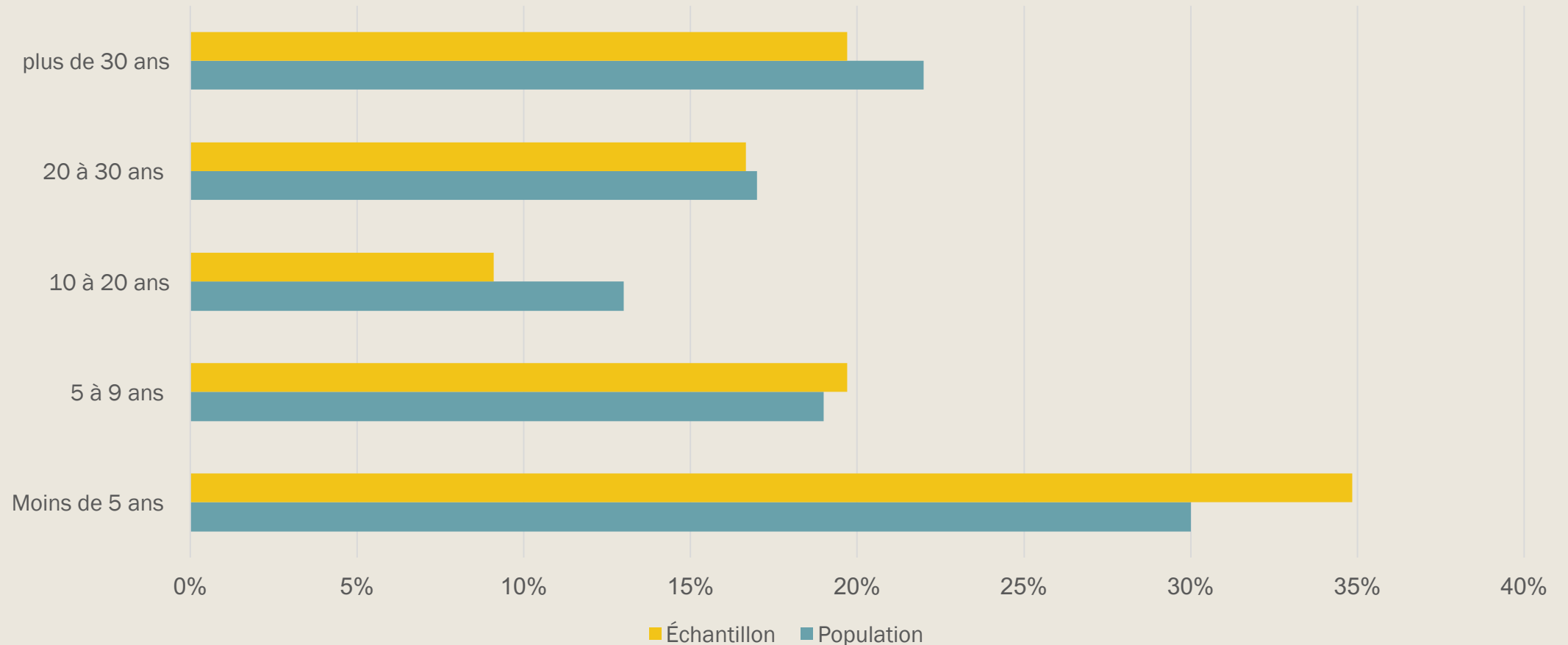
Graphique 1: Nombre de notaires selon leur année d'inscription au tableau



Portrait des répondants au sondage

- 69 notaires ont répondu à l'ensemble ou à une partie du sondage; ce chiffre représente près du tiers des notaires de la région
- L'échantillon comporte 70% de femmes (contre 63% dans la population des notaires de l'Outaouais)
- L'échantillon est légèrement plus jeune que la population
 - *55% des répondants comptent moins de 10 ans de pratique, contre 49% pour l'ensemble des notaires de la région*
 - *Cette différence s'observe surtout chez les notaires comptant moins de 5 ans de pratique, qui représentent 35% des répondants, mais 30% des notaires de la région (Graphique 2)*
- On constate donc que les femmes et les jeunes notaires sont surreprésentés dans l'échantillon, par rapport à leur présence dans la population
 - *Pour ces raisons, notamment, les résultats ne peuvent être généralisés à l'ensemble des notaires de la région*
 - *Vu que la proportion de femmes dans la profession notariale augmente d'année en année, on peut supposer que la surreprésentation des femmes est liée à celle des jeunes notaires dans l'échantillon*

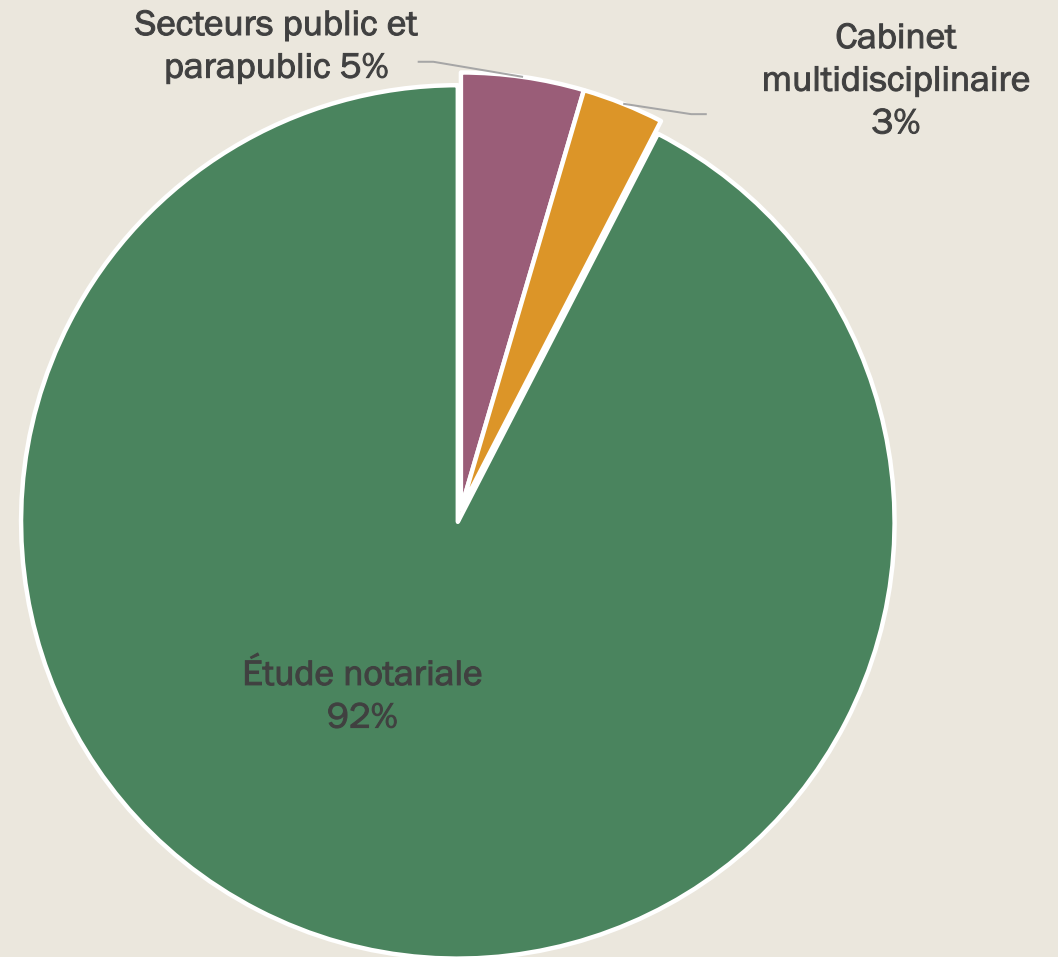
Graphique 2: Comparaison entre la distribution de notaires selon leurs années de pratique dans l'échantillon et dans la population



Milieux de pratique

- Une grande majorité des répondants (92%) travaille dans des cabinets qui se consacrent à la pratique notariale
- Les autres travaillent dans les secteurs public et parapublic (5%) ou dans des cabinets multidisciplinaires (3%)

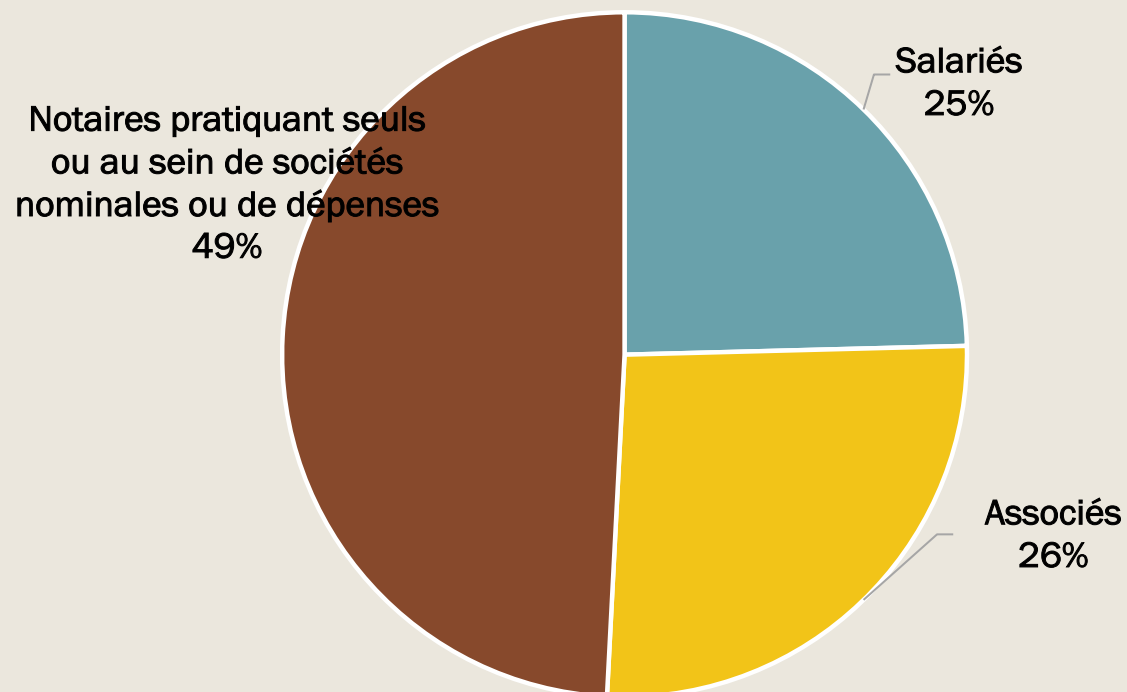
Graphique 3: Répartition des répondants selon le milieu de pratique



Le statut d'emploi dans les cabinets de notaires

- Parmi les 61 répondants qui travaillent dans des cabinets de notaires
 - 15 (ou 25%) sont des salariés;
 - 16 (ou 26%) sont des associés;
 - 30 (ou 49%) pratiquent seuls (solos) ou au sein de sociétés nominales ou de dépenses
- Près de la moitié des répondants, soit 30 (ou 49%) sont donc des notaires 'solos'

Graphique 4: Répartition des répondants en étude notariale selon leur statut d'emploi

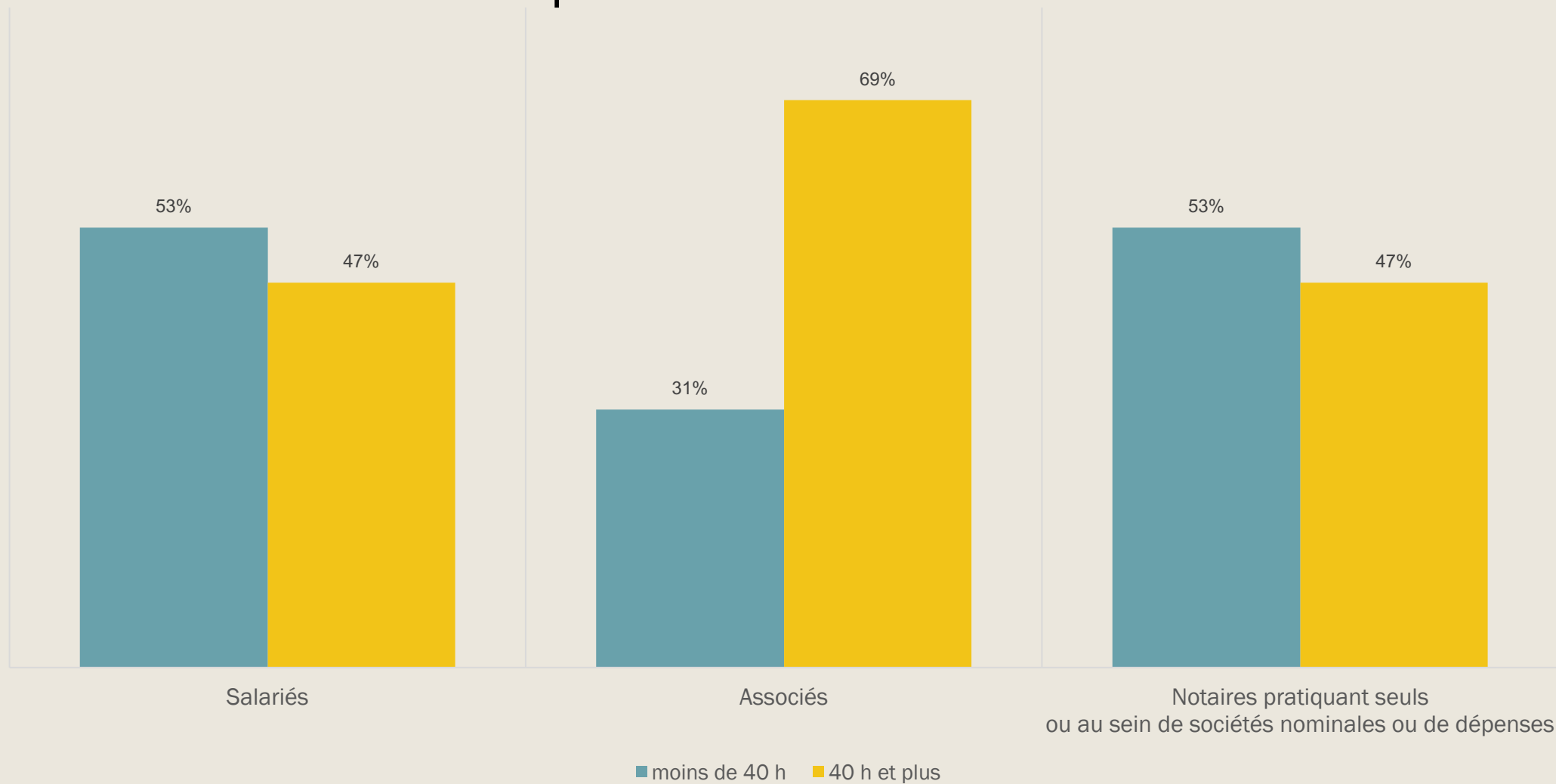


Heures travaillées

Nous avons demandé aux répondants combien d'heures ils consacraient à leur pratique dans une semaine. Leurs réponses révèlent que:

- Le nombre d'heures travaillées par semaine ne varie pas significativement en fonction des années d'expérience
- Les femmes notaires sont plus susceptibles que leurs collègues masculins de travailler moins de 40 heures par semaine :
 - *Une nette majorité (59%) des répondants de sexe masculin travaillent 40 heures ou plus chaque semaine, alors que la majorité (53%) des répondants de sexe féminin travaillent moins de 40 heures par semaine.*
- Les notaires associés travaillent plus que les salariés ou les notaires solos
 - *La catégorie des notaires associés est la seule dans laquelle la majorité (69%) des répondants ont indiqué travailler plus de 40 heures par semaine*
 - *La proportion d'associés dans cette situation est nettement supérieure à celles des salariés (47%) et des solos (47%)*

Graphique 5: Nombre d'heures travaillées par semaine en fonction du statut d'emploi



Les domaines de pratique

Selon les données de la Chambre des notaires, la grande majorité des notaires indique avoir une « pratique générale ».

Afin de mieux saisir ce que désigne cette expression, nous avons demandé aux répondants en pratique privée quelle proportion de leur temps de travail et de leurs revenus était liée à différents champs de pratique. Les réponses qu'ils ont données révèlent ce qui suit:

- La grande majorité des répondants ont déclaré consacrer au moins 60% de leur temps à un seul de type de pratique, soit:
 - *Le droit immobilier (44% des répondants)*
 - *Le droit commercial/corporatif (12% des répondants)*
 - *Le droit de la famille (10% des répondants)*
 - *Le droit des successions (5% des répondants)*

- Plus du tiers des répondants (37%) ont déclaré consacrer au moins 80% de leur temps aux domaines suivants:
 - *Le droit immobilier (23% des répondants)*
 - *Le droit commercial/corporatif (7% des répondants)*
 - *Le droit de la famille (7% des répondants)*

Une pratique dominée par le droit immobilier

- Quant au temps qui y est consacré
 - 44% des répondants en pratique privée ont déclaré consacrer au moins 60% de leur temps au droit immobilier
 - 27% des répondants consacrent au moins 80% de leur temps au droit immobilier
- Quant aux revenus qui en découlent
 - 44% des répondants en pratique privée indiquent que 60% de leurs revenus y sont liés
 - 22% de cette catégorie de répondants indiquent qu'au moins 80% de leur revenus en découlent
- L'importance du droit immobilier est plus élevée chez les notaires pratiquant seuls, et moindre pour les notaires salariés
 - 56% des notaires solos consacrent au moins 60% de leur temps au droit immobilier, contre seulement 20% des notaires salariés et 44% des notaires associés

Conclusion

- Les notaires de l'Outaouais ont presque tous un type de pratique « traditionnel », c'est-à-dire:
 - *Ils exercent leur profession en pratique privée*
 - *Ils pratiquent au sein d'études notariales plutôt que de cabinets multidisciplinaires*
 - *Près de la moitié d'entre eux sont des notaires solos, alors qu'environ le quart sont associés*
- Le droit immobilier est le domaine de pratique principal des notaires en pratique privée
 - *Il représente une part importante du temps et des revenus d'une bonne proportion des notaires en pratique privée, particulièrement en ce qui concerne les notaires solos*